

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2017
COMPTE-RENDU

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 21.6.2017

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

2. Convention de gestion et perception de la taxe de séjour

Suite à la dissolution de l'EPIC Office du Tourisme Intercommunal, la commune de Vignec souhaite confier à la commune de St-Lary-Soulan la gestion et la perception de la taxe de séjour. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention relative à la gestion et à la perception de cette taxe et autorise le Maire à signer tous les documents y afférents.

3. Création d'une Société Publique Locale

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de création d'une société publique locale pour la gestion des dossiers environnementaux et d'assainissement et charge le Président du SIAHVA d'étudier les modalités relatives à sa mise en œuvre.

4. Contrat d'assurance des risques statutaires

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition du Centre de Gestion des Hautes-Pyrénées concernant le renouvellement du contrat groupe d'assurances statutaires avec SIACI Saint Honoré/Allianz pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2018.

Il autorise le Maire à signer les contrats, conventions et tout acte y afférent.

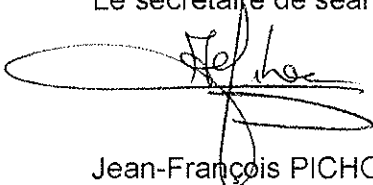
5. Réalisation d'un emprunt de

Pour financer divers investissements prévus dans les années à venir, le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt de 400 000 € auprès du Crédit Agricole Pyrénées-Gascogne, sur une durée de 10 ans au taux de 1,34 % et autorise le Maire à signer le contrat de prêt.

En contrepartie et compte tenu des taux particulièrement avantageux, le Conseil décide de rembourser par anticipation deux emprunts en cours.

Vignec, le 21 septembre 2017

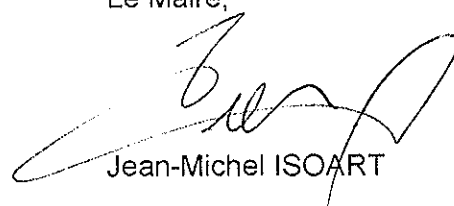
Le secrétaire de séance,



Jean-François PICHON



Le Maire,



Jean-Michel ISOART